

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'écologie dans les installations techniques du bâtiment

Documentation SIA D 01 18 f

Ce document fournira une aide précieuse aux ingénieurs spécialisés, aux bureaux techniques et aux architectes, ainsi qu'à toute personne participant à la planification ou la réalisation d'installations techniques.

Après une introduction, cet ouvrage analyse la conception, la construction et la «déconstruction» des installations techniques du point de vue écologique. Elle décrit le rôle des intervenants, éva-

lue le choix des matériaux et présente les problèmes d'élimination et les possibilités de recyclage. Finalement, des recommandations pour des choix respectant l'environnement sont formulées. En annexe, l'on trouve un glossaire, les extraits des lois et ordonnances concernant les installations techniques et l'écologie.

L'écologie dans les installations techniques du bâtiment, une brochure de 120 pages. Prix: Fr. 60.20 (membres SIA), Fr. 86.- + frais de port (non-membres)

Avenir de la SIA

Lausanne, 11 novembre 1997

Mme Stéphanie Cantalou et M. Nicolas Joye, membres du groupe de réflexion sur l'avenir de la SIA, présenteront les résultats auxquels ont abouti les travaux de ce groupe ainsi que le rapport établi en vue de l'assemblée des délégués du 14 novembre prochain, dont l'importance sera vitale pour notre société.

Cette présentation vise à compléter le rapport qui sera adressé ces jours aux membres SIA par le groupe de réflexion.

Réunissant également nos confrères genevois (et peut-être aussi valaisans), elle aura lieu mardi 11 novembre 1997 à 18 h, grande salle du Restaurant du Rond-Point, av. des Bergières 6, Lausanne (bus 2 et 3, parking du Palais de Beaulieu)

On voudra bien s'inscrire par fax au 021/647 19 24.

*Dimitri Papadaniel,
Président SIA vaudoise*

Recherche de places de stage pour étudiants

L'IAESTE (International Association for the Exchange of Students for Technical Experience) est une organisation internationale sans liens politiques d'échanges d'étudiant(e)s, existant depuis 50 ans.

Son but est de procurer des places de stage dans des entreprises pour des étudiantes et des étudiants des

sciences de l'ingénieur, des sciences naturelles ainsi que d'autres directions techniques. Les étudiants en Suisse ne peuvent cependant obtenir un poste à l'étranger que si la réciprocité est accordée.

Plus nombreux seront les postes de stages en Suisse pour les étudiants en provenance de l'étranger, plus

SIA vaudoise

483

Candidatures

M. Pierre-Aimé Favre, ingénieur civil dipl. EPFL en 1991 (Parrains: MM. Julius Natterer et Vincent Haesler)

M. Alexandre Gay, ingénieur du génie rural, dipl. EPFL en 1995 (Parrains: MM. Kazem Razavi-Tossi et Ruedi Huesler)

M. Eric Gysin, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1994 (Parrains: MM. Dieter Gasser et Hans Frey)

M. Marcel Halter, architecte dipl. EPFZ en 1994 (Parrains: Mme Madeleine Prévot et M. Dominique Montavon)

M. Stéphane Nikolas, architecte dipl. EPFL en 1997 (Parrains: M. Maurice Calame et Mme Claire Mollet)

Mme Jacqueline Schwarz, architecte dipl. EPFL en 1992 (Parrains: MM. Mario Bevilacqua et Bernard Verdon)

M. Christian Jean Taruffi, ingénieur civil dipl. EPFL en 1976 (Parrains: MM. Michel Lugeon et Bruno Giacomini)

M. Thomas Vetsch, architecte dipl. EPFL en 1984 (Parrains MM. Jean-Pierre Cahen et Jean-Pierre Béboux)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Section genevoise

Candidatures

M. Yves Habegger, architecte, diplômé EPFZ en 1992 (Parrains: MM. Ian Vogel et Arturo Hoffmann)

M. Patrick Galster, architecte, diplômé EPFL en 1997 (Parrains: MM. Patrick Giorgis et François Bachmann)

M. Rainer Braun, architecte, diplômé à Berlin en 1981, REG A, (Parrains: MM. Pierre Jéquier et François Menthé)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.

Fin de la partie
réactionnelle

grand est le nombre des étudiantes et étudiants suisses ayant la possibilité d'acquérir une expérience pratique à l'étranger.

Assurez à ces derniers un séjour à l'étranger en mettant à disposition un poste de stage d'une durée de deux à quatre mois dans votre entreprise !

Inscriptions et information détaillée: EPFZ, service des échanges, stages IAESTE, Rämistrasse 101, 8092 Zurich, tél. 01/632 20 67/71

Bourses pour la Communauté des Etats indépendants (CEI)

Le Fonds ASST/SATW - Branco Weiss pour les jeunes ingénieurs de la CEI et de Suisse met au concours des bourses pour des ingénieurs ou diplômés en sciences naturelles suisses désireux de faire un stage de huit mois dans un pays de la Communauté des Etats indépendants. Destinés aux jeunes ingénieurs et aux titulaires d'un diplôme en sciences naturelles (jeunes filles et jeunes hommes) dans tous les domaines (hormis l'architecture), ces stages sont orientés avant tout vers la pratique.

Les intéressés doivent satisfaire aux conditions suivantes:

- avoir terminé une formation EPF/EI-ETS/Uni ou ESIB Bienne ou ESIA Zollikofen,

- avoir une certaine expérience professionnelle,
- être âgée au maximum de 35 ans, de nationalité suisse ou être domicilié en Suisse,
- avoir des connaissances linguistiques.

Le candidat sélectionné travaillera soit dans:

- une école polytechnique ou institut de recherche dans la CEI pour un projet orienté vers la pratique,
- une industrie de pointe de la CEI ou
- dans le cadre d'un projet existant, suisse ou européen ou ONU, conduit dans la CEI.

Les candidatures écrites doivent comprendre:

- le nom, le prénom, les adresses privée et professionnelle, la date de naissance, l'état civil et deux photos,
- un curriculum vitae avec copie du diplôme de fin d'études et d'autres certificats ou qualifications ainsi que trois références,
- des détails sur les projets sur lesquels le candidat a travaillé,
- un descriptif des connaissances qu'il aimerait acquérir,
- un aperçu des connaissances linguistiques et des activités de loisirs.

Les candidatures sont acceptées pendant toute l'année et la sélection aura lieu en janvier.

Renseignements: ASST/SATW, M. D. R. Barberis, Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, tél. 01/283 16 11.

Euro-Belgian Architectural Awards 1998

Ouverture

La revue professionnelle *ARCH & Life* organise, avec l'aide de donateurs et de sponsors publics et privés de Belgique ainsi qu'avec la collaboration du Salon International *BATIBOUW*, la session 1998 du « concours européen de réalisations architecturales récentes » sur les thèmes du logement individuel et des bâtiments publics.

Cette compétition de haut niveau s'adresse à tous les architectes du continent européen, soit plus de 350 000 praticiens.

Le jury international sera chargé de décerner les nombreux prix recueillis parmi lesquels un prix spécial « Point vert » qui récompensera l'architecte ayant présenté non seulement une œuvre de grande qualité ar-

chitecturale, mais qui aura également pris en compte les règles essentielles du développement durable.

La proclamation publique des résultats et l'exposition des réalisations présentées se tiendront à Bruxelles le vendredi 6 mars 1998.

Le règlement du concours, contenant le bulletin d'inscription, peut être obtenu en version française, néerlandaise ou anglaise à partir du 1^{er} octobre 1997 sur demande au numéro de fax de *ARCH & Life*: + 32(0)4 344 21 38.

Sponsoring: AR-CO, assureur des architectes et des ingénieurs; *BATIBOUW*, Salon international du bâtiment; FORBO-KROMMENIE, Marmoleum, tout naturellement; IMPERBEL, membranes et produits pour l'étanchéité; *BUILDING MAGAZINE*

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées PQ: préqualification	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Charrat/VS	Aménagement de la Place des Chênes, Charrat/Vs, CP	Architectes établis dans le canton du Valais ou qui en sont originaires, inscrits au REG A ou B des architectes, diplômés EPF ou IAUG, titulaires d'une formation équivalente ou diplômés ETS	12 déc. 97 (dès le 19 sept. 97)	21/97 p. 441